

	REPertoire DES METIERS	COMMUNAUTE AGGLOMERATION FLERS AGGLO
	CHARGE DE TRAVAUX	
V3	DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT	
AGENT	CDD REMPLACEMENT	
IDENTIFICATION	FICHE DE POSTE	Juillet 2018
<i>Direction/Service</i>	Direction eau et assainissement de la communauté d'agglomération FLERS AGGLO. Pôle réseaux	
<i>Cadre d'emplois</i>	Des Techniciens, agents de maîtrise et/ou adjoints techniques principaux	
<i>Groupe fonction</i>	B3-1 Cadre expert ou opérationnel	
<i>Cadre responsable</i>	Responsable du pôle réseaux, directeur adjoint	
<i>Relations fonctionnelles</i>	Le responsable assurance qualité environnement Les chefs de service de la direction eau et assainissement Les équipes des services usines eaux usées, usines eau potable, réseaux, gestion clientèle Les agents des autres directions de la communauté d'agglomération FLERS AGGLO et de la Ville de Flers Les élus Les abonnés eau et assainissement Les concessionnaires de voirie et de réseaux Les partenaires institutionnels Les autorités administratives (DDT, AFB, ARS, Agences de l'Eau, ...) Les prestataires extérieurs (fournisseurs, entreprises de travaux publics, ...)	
<i>Lieu de travail</i>	Site de la direction eau et assainissement au 1, rue d'Athis à Flers – Tous sites de la direction eau et assainissement – Tout le territoire de FLERS AGGLO	
<i>Temps de travail</i> <i>Cycle de travail</i>	Temps complet Cycle de travail protocole ARTT	
<i>Sujétions</i>	Astreinte technique – Réunions en soirée	
<i>Conditions d'exercice</i>	Activité à caractère administratif et technique – Travaux en extérieur et aux intempéries – Interventions en milieu confiné – Interventions en milieu insalubre Port obligatoire des EPI	
<i>Références Document Unique Evaluation Risques</i>	Chargé de travaux	
DEFINITION		
<p>Le/la chargé(e) de travaux prend en charge les études et l'exécution des travaux confiés à l'entreprise sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la collectivité.</p>		

	MISSIONS	ACTIVITES
	MANAGEMENT	COORDINATION ET PILOTAGE
1	Met en œuvre la politique définie par les élus sous l'impulsion du directeur eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Est force de proposition • Consulte et informe les élus référents • Conçoit les actions à engager à partir des choix stratégiques validés • Traduit les orientations politiques en plans d'action
2	Collabore à la gestion administrative du pôle réseaux, en lien avec le responsable du pôle directeur adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Participe à l'élaboration et au suivi du budget du pôle, pour la partie concernant les études et travaux neufs • Assure le montage et le suivi des dossiers de demande de subventions • Rédige les rapports pour les décisions et délibérations du conseil communautaire • Met en place des indicateurs nécessaires à l'évaluation du service rendu • Collecte les informations nécessaires à l'élaboration du rapport d'activités annuel
3	Dialogue avec les institutions partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Informe et consulte la DDT, l'ARS et l'AFB
4	Participe aux projets transversaux de la direction eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Participe aux réunions de la direction • Relaye l'information dans le pôle et réalise les comptes rendus à sa hiérarchie • Met en œuvre les projets de service de la direction dans son champ d'activités
5	Assure la veille juridique et technique dans son secteur d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Consulte les sources d'informations professionnelles • Participe régulièrement à des journées d'étude ou d'information • Formation dans le cadre du plan de formation de la collectivité
6	Participe au pilotage du service	<ul style="list-style-type: none"> • Assiste le directeur et le responsable de pôle, directeur adjoint
	MISSIONS	ACTIVITES
	OPERATIONNELLES	PRINCIPALES
7	Participe à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Participe à la définition des orientations stratégiques du service et à l'élaboration des programmes et de la planification associée • Assure le lancement et la réalisation et/ou suivi des études préalables • Pilote et suit les diagnostics préalables des réseaux • Met en œuvre des procédures liées à la commande publique • Négocie avec les propriétaires fonciers pour permettre la mise en action des programmes de travaux projetés ou validés par la collectivité • Participe à la validation des choix techniques des équipements retenus après consultation • Participe à l'équipe projet et de coordination des actions prévues
8	Participe à la définition des besoins en équipement et en suit la bonne exécution pendant les travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Evalue le patrimoine et les risques • Définit les besoins en matériel pour la réalisation des travaux • Planifie et contrôle la réalisation des travaux : matériaux employés, travail dans les règles de l'art, ... • Vérifie quotidiennement les travaux effectués • Effectue un reporting sur des cahiers de suivi des détails écrits ou dessinés de l'exécution des travaux • Rédige des comptes-rendus des observations effectuées • Assure la coordination des interventions des ouvriers et/ou des entreprises • Transmet et s'assure du respect des instructions • Contrôle les règles de prévention et de sécurité • Suit les études préalables aux travaux
9	Suit et contrôle les travaux sur les réseaux réalisés par des tiers	<ul style="list-style-type: none"> • Suit les travaux réalisés par les aménageurs • Instruit en collaboration avec le responsable du pôle des demandes de rétrocession en domaine public en lien avec les communes
10	Assure la gestion budgétaire des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Interprète les documents budgétaires et comptables • Vérifie le coût des ouvrages • S'adapte aux contraintes financières liées à des financements extérieurs à la collectivité • Contrôle la gestion des engagements des dépenses • Contrôle la passation et l'exécution des marchés publics • Compare le détail des attachements avec celui des relevés ou des factures et procède à la certification de ce contrôle • Contrôle le non-dépassement de crédits
11	Assure une gestion administrative des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Se charge de l'animation d'un système de contrôle adapté (procédures, documents, traçabilité, ...) • Rédige des documents administratifs : comptes-rendus, ordres de service, bons de commande, attachements, ...
12	Anime et pilote les équipes de chantier	<ul style="list-style-type: none"> • Met en œuvre l'harmonisation des méthodes de travail entre équipes • Anime les réunions avec les entreprises • Anime les réunions de chantier • Conçoit les outils de planification et les procédures de contrôle • Veille à la réactivité et à la qualité des services rendus • Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers
13	Organise la relation avec la population	<ul style="list-style-type: none"> • Elabore et anime le dispositif d'accueil du public

		<ul style="list-style-type: none"> • Aménage le temps de travail pour être disponible vis-à-vis du public • Développe des dispositifs de concertation avec le public
14	Tient à jour les documents qualité et environnement du pôle et suit le système de management de la qualité et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Pilote les processus du pôle réseaux du système de management de la qualité et de l'environnement • Tient à jour les registres, les dossiers d'exploitation et des enregistrements qualité et environnement du pôle réseaux • Applique les modes opératoires du système de management qualité et environnement • Respecte les procédures établies • Assure l'encadrement des stagiaires
	MISSIONS	ACTIVITES
	OPERATIONNELLES	OCCASIONNELLES
15	Remplace occasionnellement le responsable du pôle réseaux et les cadres du pôle exploitation et travaux en régie	<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'absence de courte durée du responsable de pôle (directeur-adjoint de la direction eau et assainissement), du technicien et du contremaître exploitation et travaux en régie, peut être amené à assumer tout ou partie de leurs missions pour assurer la continuité du service

COMPETENCES

1 SAVOIR	<p>Maîtriser les techniques et règles concernant les domaines de la conception et de la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, des branchements sur réseaux d'eau potable et d'assainissement, et la conduite d'opération</p> <p>Maîtriser les VRD, l'assainissement et la topographie</p> <p>Connaître la maçonnerie appliquée aux réseaux</p> <p>Disposer de bonnes notions sur les règles de sécurité des travaux sur voiries</p> <p>Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels</p> <p>Avoir des connaissances en matière de gestion budgétaire et comptable nécessaires à la réalisation des missions</p> <p>Maîtriser les outils informatiques et cartographiques (SIG) et les principaux outils bureautiques</p> <p>Disposer de compétences managériales (animation d'équipe, gestion de conflits, ...)</p> <p>Etre titulaire du permis B</p>
2 SAVOIR FAIRE	<p>Savoir suivre et respecter la démarche qualité et environnementale : procédures, modes opératoires, consignes et plannings, ...</p> <p>Savoir lire, analyser un plan et réaliser des implantations</p> <p>Savoir se tenir au courant des évolutions technologiques en lien avec l'eau et l'assainissement</p> <p>Savoir appliquer une méthodologie de gestion de projet</p> <p>Savoir diriger une équipe</p> <p>Savoir mettre en œuvre les techniques de communication orale et écrite</p> <p>Savoir expliquer et donner des consignes de réalisation</p> <p>Savoir déléguer et valoriser les compétences des membres de l'équipe</p> <p>Savoir organiser son travail</p> <p>Savoir prendre des décisions dans l'urgence</p> <p>Savoir rendre compte</p> <p>Respecter avec précision toutes les consignes d'hygiène et de sécurité</p>
3 SAVOIR ETRE	<p>Etre rigoureux/se</p> <p>Etre disponible, autonome et réactif</p> <p>Disposer d'un bon relationnel</p> <p>Savoir travailler en équipe et disposer de facilités de communication</p> <p>Etre capable de travailler en milieu insalubre</p> <p>Avoir le sens du service public et en partager les valeurs</p> <p>Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des situations et des informations</p>
EVOLUTION (le cas échéant)	<p>Dans le cadre d'emplois</p>
OBSERVATION	<p>La présente fiche n'est qu'un cadre indicatif susceptible d'évolution en fonction des nécessités du service</p>